

## FICHE PROJET EN MATURATION

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme

**Nom du projet :** projet restructuration médiathèque

Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique:

Territoire actif	Territoire préservé	Territoire responsable	Territoire vivant
------------------	---------------------	------------------------	-------------------

Le projet répond à l'ambition:

S'affirmer	Se réinventer	Se dépasser	Se réaliser
------------	---------------	-------------	-------------

Maître d'ouvrage (porteur du projet):

HAUTE CORREZE COMMUNAUTE

Equipe projet

**Comité de pilotage** : se réunit sur 5 temps jusqu'à la "phase de programme détaillé" puis de façon plus espacé par la suite afin de suivre le projet et faire des points d'étape. Les membres seront ainsi informés des travaux du Cotech.

Son rôle est de **garantir la cohérence global du projet et déterminer les grandes orientations du projet; le Copil :**

**Copil :**

- Réalise les arbitrages budgétaires par ligne comptable
- Garant du projet de territoire
- Fixer les orientations du projet
- Attribue les moyens fonctionnels et d'investissement
- Valide les propositions
- Apprécie les enjeux
- Coordonne la gestion des risques
- Détermine la feuille de route du projet

**Comité de suivi** (membres du copil en italique souligné) : assiste au copil ainsi qu'à d'éventuels rendus partiels d'étude **Faire le lien avec les projets HCC + déterminer le plan de charge/ressource décliner les orientations en objectifs**

**Comité de pole** (membres de l'équipe médiathèque) : Faire vivre le projet d'établissement et décliner les objectifs en livrable (1 à 2 rencontres entre chaque COPIL)

**Comité technique** (membres du copil en italique souligné) : Faire des propositions de livrables (1 à 2 rencontres entre chaque COPIL service HCC + partenaire + comité usagers)

**Comité de direction** (membres du copil en italique souligné) : Garantir la cohérence des propositions avec les orientations du COPIL, préparer le COPIL et prioriser les propositions du projet d'établissement DGA / CDS (1 rencontre après chaque réunion de pole)

Entité	Qui	A quel titre ?	Remarque
HCC - Directrice de projet	Roux Mathilde	Directrice Générale Adjointe	
HCC - Chef de projet	Bec Vincent	Chef de service "loisirs,santé, solidarité"	dans l'attente de la prise de poste opérationnel de la responsable médiathèque
HCC - Personne référente	Dominique Miermont	Vice-Présidente en charge de la culture	
HCC - Personne référente	Philippe Roche	Vice-Président en charge des finances	
HCC - Personne référente	Pascal Montigny	Vice-président en charge de la santé	Sur le volet sport santé
HCC - Agent de la médiathèque		expertise métier	référent Cotech
HCC - Assistant chef de projet	Jean-Pierre Lesko	Chef de service technique	

Communes HCC concernées	les maires ou leurs représentants	communes concernées avec traversée de voie communale	communes avec un service culturel et/ou une bibliothèque
DRAC	Sandrine Panteleao	entité financeur et garant politique culturel	

**Personnes ressources** : assistent à la réunion de lancement et de réception + sont consultées autant que nécessaires + sparticipation au comité de suivi et cotech (envoi des compte-rendu)

Entité	Qui	A quel titre ?	Remarque
HCC - chef de projet patrimoine	Elus communaux (service culturel / bibliothèque)		
Pays d'Art et d'Histoire	Elus Département	Conseil sur le volet patrimoine si volet patrimoine retenu	
HCC Direction communication	A désigner par DGA Communication	Communication autour du projet	
HCC - Pôle de la commande publique	Angélique Tromeur	Passation des marchés	
HCC -Pôle conseil aux fonctions supports	Aurore Mallet	Optimisation du plan de financement	
agent communaux des bibliothèque du territoire		expertise + animation réseau	
Service culturel (ussel / meymac / bort)		compétence partagé	
Bibliothèque départemental		animation réseau	
membre élus commission "proximité/citoyenneté"			
abonné(es)		usagers de l'équipement + démarche participative	

**Personnes à informer** : assistent à la réunion de lancement et de réception + sont tenues informées des travaux des copil et cotech (envoi des compte-rendu)

Entité	Qui	A quel titre ?	Remarque

### Description générale et origines du projet

**Définition:** Le projet de restructuration est né de la dégradation du bâti. On constate un bâtiment dans un état très dégradé dont les travaux sont liés à son maintien en état. Ainsi les importants problèmes de fuite d'eau, structurel lié à l'immobilier pose la question de la qualité du service rendu aux usagers et de l'image de l'entretien et de l'utilisation des deniers publics. Cela est une nécessité pour sauver les collections et agir sur les conditions de travail des agents. Cette contrainte est à mettre en perspective avec les évolutions sociétales. En effet les usages et pratiques ont grandement changés, notamment avec l'apparition du numérique qui prend une place importante

**Le potentiel HCC :**

**Le projet**  
 Dans le champ du projet de territoire et d'administration, la médiathèque doit vulgariser le projet de territoire. Elle doit l'expliquer et l'alimenter via son projet d'établissement. Elle doit via ces animations et ces ateliers générer plus de lien avec les actions portées par l'ensemble des services de la collectivité. Sa politique documentaire devra être congruente avec les orientations des élus.  
 L'aménagement de l'équipement sera un élément central et devra répondre à l'évolution des pratiques.  
 Il posera la question de l'accueil de tous les publics dont la place de l'adolescent devra être posée. En effet une réflexion sur la place des jeunes, est nécessaire. Elle pose de multiples questions : comment capter la jeunesse pour proposer une offre sur la citoyenneté. Il est donc attendus d'avoir un espace pour que les jeunes puissent phosphorer et la mise en place des expos interactives sur un sujet donnée.  
 Des espaces plus adaptés pour les usagers, il y a une attente de voir la fréquentation de l'équipement augmentée, si le gain en convivialité, est un des leviers pour permettre aux usagers de prendre du plaisir à le fréquenter, la place aux numériques sera à inclure.  
 Le champs des nouvelles technologie fait partie des améliorations attendus avec de nombreuses possibilités comme l'optique d'un tier lieu, un aménagement design au service des politiques publics, Maison France service, la labélisation Micro-folies. L'enjeu sera de répondre à la problématique « qu'est ce qu'on veut y trouver qu'on ne trouve pas ailleurs »

**Objectif(s)**

**Dans le champs du projet d'administration :**  
 Matérialiser un pôle HCC, en plein cœur de ville  
 Être un support aux autres projets de HCC  
 Améliorer l'image de l'équipement  
 Faire un lieu sympa et sécurisé  
 Proposer une politique documentaire et d'animation en congruence avec les orientations des élus  
 Créer une dynamique d'équipe et mener la conduite du changement

**Dans le champs du projet de territoire**  
 traduire la dynamique du projet de territoire et en être le relais auprès des habitants  
 Faire du bâtiment un équipement éco-exemplaire (décret tertiaire)  
 redonner sa grandeur originale de cette architecture,

**dans le champs de la compétence lecture publique**  
 S'adapter aux nouvelles pratiques en matière de lecture de lecture publique  
 se mettre à jour des nouveaux usages  
 répondre aux besoins des usagers.  
 offrir une logique de réseau de la lecture publique médiathèques sur le territoire  
 établir des liens avec le Contrat Territoire Lecture et le projet d'établissement

**Les parties prenantes et partenaires**

Internes	Externes
direction proximité citoyenneté	DRAC
Service techniques	BDP
Service juridique	Conseils départementaux
service finance	Commune HCC concernées

**Retombées attendues par les parties prenantes**

Partie prenante	Retombées
Communauté de communes	Réussir à faire revenir les anciens usagers et en attirer des nouveaux / améliorer les confitions de L'accessibilité: si elle est à avoir dans le cadre de l'accès à l'équipement, elle peut correspondre à un besoin des habitants plus vaste, comme celle des commerçants et de leurs clients. Mais aussi pour les autres services publics, car nous sommes ici aux croisements de nombreux service et à proximité de la mairie.
Conseil Départemental de la Corrèze et de la Creuse	signer un Contrat Territorial de Lecture
Communes concernées	maintien des services publics dans un territoire rurale où il n'est pas omis des départs de service à la population comme le trésor public ou la sous-préfecture

**Calendrier prévisionnel (GANTT)**

sept à janvier 2022: diagnostic + pré-programme  
 janvier à mars 2022 : programme technique détaillé  
 mars à juillet 2022 : consultation MOE  
 juillet 2022 à octobre 2023 : étude architecte et permis de construire  
 juillet 2023 à octobre 2023 : consultation entreprise  
 octobre 2023 à septembre 2024 : travaux  
 reception autonome 2024

**Budget prévisionnel et plan de financement**

**Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.**  
**Décrire les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.**  
**Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.**

INVESTISSEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais d'étude	290 000,00 €	Etat - CRTE	
	413 000,00 €	Etat DGD	880 000,00 €
	350 000,00 €	Département 19	50 000,00 €
	900 000,00 €	région	250 000,00 €
	20 000,00 €	europe	50 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 973 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 230 000,00 €</b>
		Subventions demandées	1 230 000,00 €
		En % du budget total	62,34%
		En euros	743 000,00 €
Evaluation			
Indicateurs		Objectifs	
nombre de service à la population proposé(hors lecture publique)		3	
augmenter le nombre d'abonné		5%	
avoir un accès à la lecture publique sur tout le territoire		moins de 20 minutes	
réduire les dépenses de fonction liée aux interventions de toiture		15 000 €	
consommation d'énergie		moins 40 % d'ici de 2030	
pas de communication spécifique sur cette étude			

## FICHE PROJET EN MATURATION

**Nom du projet :** **Portail Territoire**

Date de début : 15 avril 2021 - date de mise en ligne : 2nd semestre 2022

Agents		
Nom	Prénom	Rôle dans le projet
Ratelade	Vincent	Pilote
Millet	Stéphane	Chargé des données sur le volet attractivité
Sallas	Marc-Antoine	Garant de l'articulation entre le Portail Territoire et le système d'information actuel / Conseiller en prévention
Guyot	Nicolas	Garant de l'articulation entre le Portail Territoire et le système d'information actuel
Ratelade	Mélissa	Assistante des directions
Jérôme	Alexandre	Chargé de la création de la carte interactive
Tromeur	Angélique	Chargé du marché public
Laurent	Alexandra	Conseillère sur la marque employeur HCC
Delattre	Christophe	Chargé de la relation aux communes
Dubois	Émilie	Chargée du contenu rédactionnel du Portail / Accompagnement du pilote sur la globalité du projet
Di Fruscia	Sandrine	Chargée du contenu rédactionnel du Portail / Accompagnement du pilote sur la globalité du projet
Allicot	Emmanuel	Chargé des contenus visuels du Portail / Accompagnement du pilote sur la globalité du projet
Personnes ressources		
Nom	Prénom	Fonction
Prieto	Cindy	Conseillère en évaluation et sur la qualité de l'outil
Mallet	Aurore	Finances
Vesvre	Aurélie	Conseillère éco-exemplarité et représentante du CHSCT
COFIL Agents		
Nom	Prénom	Fonction
Ecurat	Célia	DGS
Ratelade	Vincent	DIRCOM
Millet	Stéphane	Chargé des données sur le volet attractivité
Sallas	Marc-Antoine	Garant de l'articulation entre le Portail Territoire et le système d'information actuel / Conseiller en prévention
COFIL Élus		
Nom	Prénom	Fonction
Chevalier	Pierre	Président
Arfeuillère	Christophe	Vice-Président en charge du développement économique
Brugère	Philippe	Vice-Président en charge de l'économie touristique, de l'accueil et de l'attractivité
Miermont	Dominique	Vice-Président en charge de la culture et de la médiathèque
Michelon	Jean-Marc	Vice-Président en charge de la proximité et de la relation aux communes
Pesteil	Michel	Vice-Président en charge des sports loisirs
Ecurat	Célia	DGS
Ratelade	Vincent	DIRCOM

Le projet			
<b>Description générale et origines du projet</b>			
Portail territoire = outil répondant à trois besoins  Outil « commun » en proposant aux communes de créer leur nouveau site internet via le marché porté par Haute-Corrèze Communauté  Outil « vitrine » pour les enjeux d'attractivité via de l'image (photos/vidéos) et une carte interactive pour les futurs arrivants avec les informations nécessaires avant installation (immobilier, emploi, école...)  Outil « utile » via le développement des services numériques pour la population			
<b>Objectif(s)</b>			
Créer un outil digital innovant pour l'attractivité du territoire, au service de l'institution, des communes et des habitants			
<b>Le projet répond à l'ambition:</b>			
S'affirmer	Se réinventer	Se dépasser	Se réaliser
<b>Le projet s'inscrit dans : piloter la collectivité</b>			
Territoire actif	Territoire préservé	Territoire responsable	Territoire vivant
<b>Les parties prenantes</b>			
<b>Internes</b>		<b>Externes</b>	
Élus communautaires et municipaux (commissions Ressources)		Usagers	
Agents HCC		Partenaires (OTC, PNR, Pays Haute-Corrèze Ventadour, Missions locales...)	
Secrétaires de mairie		Assistance à maîtrise d'ouvrage	
<b>Retombées</b>			
<b>Partie prenante</b>	<b>Retombées</b>		
Élus communautaires et municipaux	Renforcer le lien commune et intercommunalité (relations, messages...)		
Usagers	Faciliter, via la transformation numérique, les services aux publics et les démarches administratives		
Élus communautaires et municipaux	Mutualisation pour la création du site internet de la commune		
Élus communautaires et municipaux	Gain en visibilité des communes		
<b>Les livrables</b>			
<b>Livrable</b>	<b>Date prévue de livraison</b>		
Synthèse des recommandations suite à l'audit	juil-21		
Recommandations stratégiques	oct-21		
Recommandations fonctionnelles et techniques	oct-21		
Recommandations éditoriales, architecture de l'info et rubricage	nov-21		
Recommandations graphiques et ergonomiques (zoning)	nov-21		
Cahier des clauses techniques particulières	nov-21		
Grille d'analyse des offres	déc-21		
Portail Territoire	2nd semestre 2022		

<b>Budget prévisionnel</b>			
<b>Charges prévisionnelles</b>		<b>Recettes prévisionnelles</b>	
Assistance à Maitrise d'Ouvrage	25 000 €	FEADER	50 000 €
Création du Portail Territoire	80 000 €	DETR	6 000 €
		Conseils Départementaux 19 et 23	24 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>80 000 €</b>
<b>Subvention Demandée</b>			
En % du budget total	80%		
En euros	80 000 €		
<b>Evaluation</b>			
<b>Indicateurs</b>		<b>Objectifs</b>	
<b>Communication (avant, pendant, après)</b>			
<p style="text-align: center;">Avant :</p> <p style="text-align: center;">Information interne pour expliquer le projet et annoncer le lancement Communication panel usagers</p>			
<p style="text-align: center;">Pendant :</p> <p style="text-align: center;">Informé de l'avancement du projet, des orientations prises et donner de la visibilité en terme de calendrier</p>			
<p style="text-align: center;">Après :</p> <p style="text-align: center;">Communiquer sur la participation des usagers dans le projet Faire connaître le Portail Territoire</p>			

## FICHE PROJET EN MATURATION

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme

**Nom du projet :** **étude et aménagement d'une voie verte à Bort-les-Orgues**

Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique:

Territoire actif	Territoire préservé	Territoire responsable	Territoire vivant
------------------	---------------------	------------------------	-------------------

Le projet répond à l'ambition:

S'affirmer	Se réinventer	Se dépasser	Se réaliser
------------	---------------	-------------	-------------

Maître d'ouvrage (porteur du projet):

HAUTE CORREZE COMMUNAUTE

Equipe projet

**Comité de pilotage** : se réunit sur trois temps (lancement - point d'étape à mi-réalisation-réception). Les membres sont informés des travaux du Cotech.

**Comité technique** (membres du copil en italique souligné) : assiste au copil ainsi qu'aux réunions de rendu partiel d'étude et de chantier

Entité	Qui	A quel titre ?	Remarque
HCC - Chef de projet	<i>Gilbert Salat</i>	<i>Chef de projet sports nature</i>	
HCC - Personne référente	<i>Michel Pesteil</i>	<i>Vice-président en charge des sports loisirs</i>	
HCC - Personne référente	Philippe Roche	Vice-Président en charge des finances	
HCC - Personne référente	Jean-Pierre Guitard	Vice-président en charge des infrastructures communautaires	Sur le volet aménagement de voirie, bâtiment, entretien
HCC - Personne référente	Serge Guillaume	Vice-président en charge de la transition écologique	Sur le volet mobilité
HCC - Personne référente	Pascal Montigny	Vice-président en charge de la santé	Sur le volet sport santé
HCC - Personne référente	Dominique Miermont	Vice-Présidente en charge de la culture	Si volet patrimoine retenu
HCC + OTC - Personne référente	Philippe Brugère	Vice-président en charge de l'économie touristique Président de l'OTC	
HCC - Chef de Services loisirs, santé et solidarité	Vincent Bec	Autorité du chef de projet	Destinataire de l'ensemble des compte-rendu du projet
<i>HCC - Assistant chef de projet</i>	<i>Jean-Pierre Lesko</i>	<i>Chef de service technique</i>	
<i>Assistant à maître d'ouvrage</i>	<i>M. Philippe Marcou ANCT</i>	<i>Responsable de la ANCT de la Corrèze</i>	<i>Si proposition retenue - A voir si AMO ou MO</i>



<u>Association des Chemins de fer de la Haute Auvergne</u>	<u>A désigner</u>	<u>Exploitant du Gentiane Express</u>	
<u>Commune de Bort-les-Orgues</u>	<u>Eric Ziolo ou son représentant</u>	<u>Initiateur du projet Maire de la commune concernée avec traversée de voie</u>	
Communauté de Communes Sumène-Artense	A désigner	<u>Continuité d'aménagement du projet</u>	

**Personnes ressources** : assistent à la réunion de lancement et de réception + sont consultées autant que nécessaires + sont tenues informées des travaux des copil et cotech (envoi des compte-rendu)

Entité	Qui	A quel titre ?	Remarque
HCC - chef de projet patrimoine	Marion Barreau	Conseil sur le volet patrimoine si volet patrimoine retenu	
Pays d'Art et d'Histoire	A désigner	Conseil sur le volet patrimoine si volet patrimoine retenu	
Conseil paysager	A désigner au sein du CAUE	Conseil sur l'aménagement paysager si volet paysager retenu	
Conseil Départemental de la Corrèze	A désigner	Traversée de la route de Champs sur Tarentaine + propriétaire de l'aire de départ	
HCC Direction communication	A désigner par DGA Communication	Communication autour du projet	
HCC - Pôle de la commande publique	Angélique Tromeur	Passation des marchés	
HCC -Pôle conseil aux fonctions supports	Aurore Mallet	Optimisation du plan de financement	

**Personnes à informer** : assistent à la réunion de lancement et de réception + sont tenues informées des travaux des copil et cotech (envoi des compte-rendu)

Entité	Qui	A quel titre ?	Remarque
HCC - Direction Proximité et citoyenneté	Mathilde Roux	Autorité du chef de projet Intervient à la demande du chef de service	Destinataire de l'ensemble des compte-rendu du projet
SNCF Réseau	M. Marc Lerouge	Propriétaire de l'assise de la voie si pas d'acquisition	A titre de bonne relation avec le propriétaire
EPIDOR	Mme Justine Quetier	Chargé de mission V91	Destinataire de l'ensemble des compte-rendu du projet

Préfecture Creuse	Mme Alice Mallick	Sous-préfète Suivi ANCT + subvention	Sollicité sur des points de blocage ou stratégique
Sous-Préfecture Ussel	M. Yan Le Brun	Sous-préfet	Sollicité sur des points de blocage ou stratégique

**Description générale et origines du projet**

**Définition:** les voies vertes sont des voies réservées à la circulation non motorisée, destinées aux piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite. Elles sont souvent aménagées sur d'anciennes voies ferrées. Ces voies sont parfaites pour une excursion à vélo en famille, avec des enfants.

**Le potentiel HCC :** les premières réflexions, concrétisées notamment dès la fin des années 90 par une étude sur la portion Ussel-La Courtine, n'ont pas abouti pour les hypothèses suivantes : problème de coût, une étude pas assez aboutie et des opposants au déferrement des voies ferrées, un point de départ pas localisé sur la ville centre.

4 anciennes lignes ont été identifiées comme potentiellement exploitables à l'échelle de la Haute-Corrèze :  
 ligne Ussel-La Courtine-Felletin  
 secteur de Merlines avec un axe sud en direction de Bort le long du Chavanon et un axe nord Merlines-Montluçon  
 Bort-Ydes-Mauriac sur la partie corrézienne de la ligne.  
 ancienne voie du Tacot (remontée lors de la réunion HCC- St-Hilaire-St-Pantaléon)

Le projet sur Bort porté par la nouvelle municipalité a donné envie aux élus de relancer les autres sections. L'appel à projet du conseil départemental de la Corrèze en fin d'année 2020 dans le cadre des contrats territoriaux a amené la collectivité à phaser le projet en deux temps afin de répondre aux capacités financières de la collectivité et élaborer un PPI:

- aménagement prioritaire du tronçon Bort-limite Cantal car portion plus courte et volonté des élus cantaliens de poursuivre leur projet jusqu'à Bort
- réflexion sur l'aménagement des deux autres axes

L'ancienne voie du Tacot est un projet plus complexe car l'assise de la voie n'existe plus en tant que tel. Les archives de l'ancien syndicat sont en cours de récupération. L'ancien viaduc des Rochers Noirs en lien avec le projet soursacois de valorisation du matériel est à

**La voie autour de Bort:** la voie est une portion de l'ancienne ligne Aurillac-Paris interrompue par la construction du barrage. Bort était un carrefour : la portion à aménager est constituée sur la totalité du parcours d'une double voie avec :  
 - une voie de l'ancienne ligne Bort-Riom-es-Montagnes : circulation d'un train touristique jusqu'en 2009 (actuellement utilisée par l'association qui gère ce train pour un volet « stockage-maintenance » de matériel roulant), voie qui ne sera pas défermée  
 - une voie de l'ancienne ligne Bort-Aurillac à défermer : projet d'une voie verte partiellement réalisée jusqu'à Mauriac puis exploitation d'un vélorail plus au sud.

**Etat des lieux:** Tracé de 38  
 km dont 3,5 km sur HCC  
 Une double voie sur toute la partie corrézienne avec une voie réservée au Gentiane Express  
 Proximité immédiate de l'hôpital/maison de repos de Bort (PMR)  
 une traversée de route passante Bort-Champs sur Tarentaine

**Points d'intérêt :**  
 - une voie verte emblématique de par son historique, existante autour d'Ydes et en cours d'aménagement vers Mauriac  
 - trois villes aux portes du projet : Bort-les-Orgues (2 700 h), Ydes (1 700 h) et Mauriac (3 600 h) qui feront de cet équipement un projet de proximité  
 - trois points de service potentiels autour des trois gares de Bort, Ydes et Mauriac

**Le projet** vise donc à aménager une voie ferrée reliant le centre ville de Bort à l'actuelle voie verte cantalienne avec des aménagements connexes de stationnement et point de service au départ (point d'accueil, location de vélo, sanitaires...). Sous réserve d'une validation politique, ce projet intégrera un volet de valorisation patrimonial en terme à la fois d'aménagement paysager et de mémoire de la voie et de son activité

**Objectif(s)**

Le but du projet est de créer une voie sécurisée utilisable par différents utilisateurs (piéton, cycliste, personnes à mobilité réduite) dans un but de pratique sportive sécurisée, de découverte du patrimoine (Orgues de Bort, Saut de la Saule) et de déplacement domicile-travail (présence sur la voie des usines Lapeyre à Ydes et La Tanneur à Bort).

### Les parties prenantes et partenaires

Internes	Externes
Pole Sports Nature	Communauté de communes Sumène-Artense
Service des bâtiments	SNCF Réseau
Service juridique	Association des Chemins de Fer de Haute-Auvergne
	Commune de Bort
	Conseil Départemental

### Retombées attendues par les parties prenantes

Partie prenante	Retombées
Communauté de communes Sumène - Artense	prolonger la piste existante jusqu'à Bort-les-Orgues
SNCF Réseau	valoriser une assise de voie
Association des chemins de Fer de Hte-Auvergne	valoriser ces activités par un flux touristique au niveau de Bort Sécuriser les intersections et portion commune route - voie ferrée -voie verte
Conseil Départemental de la Corrèze	Sécuriser les intersections de voie avec les routes dont il est propriétaire assurer le devenir d'un terrain désaffecté dont il est propriétaire
Commune de Bort-les-Orgues	Sécuriser les intersections de voie avec les routes dont elle est propriétaire revitaliser le quartier du point de départ selon le choix de ce dernier
HCC	Les retombées attendues du projet sur un champ plus large sont de différents ordres : - développer une offre sportive accessible à tous en lien avec le contrat local de santé et la proximité immédiate de l'EPAHD - compléter l'offre touristique de proximité - favoriser une découverte patrimoniale originale sur le secteur des gorges de la Dordogne et du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne ; à une échelle plus locale faciliter l'accès au Saut de la Saule et sauvegarder le patrimoine ferroviaire local - créer un pôle touristique autour du quartier de la gare de Bort avec le musée de la tannerie et en projet le « musée » des Chemins de Fer de la Haute-Auvergne, ainsi que les établissements de restauration - bénéficier des retombées des clientèles fréquentant l'actuelle voie autour d'Ydes et à une échelle plus large développer une itinérance cyclable le long de la Dordogne - proposer une alternative au déplacement automobile (dans le cadre de la prise de compétence communautaire « mobilité »)

### Calendrier prévisionnel (GANTT)

2nd semestre 2021 : préparation de la convention d'occupation temporaire avec SNCF Réseau + choix politique d'un scénario d'aménagement + positionnement de l'ANCT sur le volet étude + inscription dans les statuts HCC  
 2022 : phase d'étude et de préparation du marché + finalisation du plan de financement + passage de la convention  
 2023 : réalisation des travaux

### Budget prévisionnel et plan de financement

**Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.**  
**Décrire les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.**  
**Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.**

INVESTISSEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Etude technique de faisabilité globale du projet	20 000,00 €	Etat - CRTE	
Frais d'aménagement de l'assise	430 000,00 €	Département 19 - CTA	52 000,00 €
Frais aménagement point de départ	180 000,00 €	Europe - FEADER	280 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>630 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>332 000,00 €</b>
		Subventions demandées	332 000,00 €
		En % du budget total	52,70%
		En euros	298 000,00 €

### Evaluation

Indicateurs	Objectifs
questionnaire de satisfaction	mise en sécurité des usagers
mesure de la fréquentation par la pose d'un éco-compteur	vérifier la pertinence du projet dans le cadre de futurs aménagements du schéma global

**Communication**  
 A établir avec la direction communication